



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION  
DE LA SEANCE DU 07 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 11

Date de convocation : 25 mars 2025

En exercice : 10

Date d'affichage : 09 avril 2025

Quorum : 06

Présents : 07

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 mars 2025 en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jacques HUC, Maire.

Étaient présents : Sandrine BERANGER, Karine CALLY, Anne-Sophie CARBONNELLE, Christophe GUYARD, Florinda THIERY, Micheline VALMORI

Excusés et représentés : Tony FOUIN, Pascal PHILIPPOT

Absente : Marion CADAUT

Secrétaire de séance : Anne-Sophie CARBONNELLE

**2025/04B – Vote du budget primitif 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et suivants, et L.1612-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget syndical,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant qu'il y a lieu de procédé au vote du budget primitif du budget de la commune pour l'exercice 2025,

Au vu de la présentation globale du budget,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**VOTE** le budget primitif 2025 de la commune tel que présenté dans la maquette budgétaire annexée à la présente délibération :

- par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres
- par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel sur chacune des opérations

**ADOPE** le budget primitif de la commune pour l'exercice 2025, qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section Fonctionnement	389 012,55 €	389 012,55 €
Section Investissement	1 260 018,00 €	1 260 018,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 649 030,55 €</b>	<b>1 649 030,55 €</b>

Cette délibération annule et remplace la délibération envoyée en Préfecture le 08 avril suite à une erreur de montants dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait, certifié conforme aux registres des délibérations  
Fait à Rozoy le Vieil, le 28 avril 2025

La secrétaire de séance,

Anne-Sophie CARBONNELLE

Le Maire,  
Jacques HUC